

JEAN-PIERRE BAT. *LE SYNDROME FOCCART. LA POLITIQUE FRANÇAISE EN AFRIQUE, DE 1959 À NOS JOURS*

Yves Gounin

De Boeck Supérieur | « Afrique contemporaine »

2013/3 n° 247 | pages 151 à 153

ISSN 0002-0478

ISBN 9782804184124

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2013-3-page-151.htm>

Pour citer cet article :

Yves Gounin, « Jean-Pierre Bat. *Le Syndrome Foccart. La politique française en Afrique, de 1959 à nos jours* », *Afrique contemporaine* 2013/3 (n° 247), p. 151-153.
DOI 10.3917/afco.247.0151

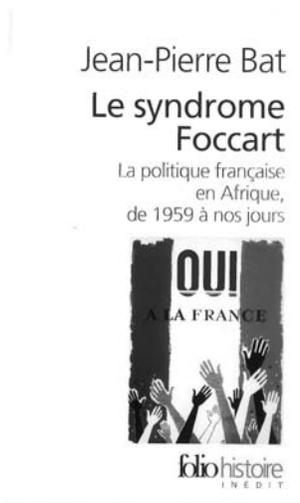
Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

© De Boeck Supérieur. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Jean-Pierre Bat

Le Syndrome Foccart. La politique française en Afrique, de 1959 à nos jours²³



Le titre du livre de Jean-Pierre Bat et la présentation qu'en fait son éditeur sont trompeurs. On imagine, en s'emparant de ce gros pavé de plus de 800 pages, bizarrement publié directement en format de poche, plonger dans les archives du fonds Foccart dont l'auteur, ancien élève de l'École des Chartres, a la charge. On s'attend à voir démythifié l'un des personnages les plus secrets de la V^e République, entouré d'une noire réputation. En fait, le livre de Jean-Pierre Bat ne fait qu'un usage parcimonieux des archives et ne nous apprend rien sur Jacques Foccart que ses mémoires (*Journal de l'Élysée, 1997-2001*), l'enquête de Pierre Péan (*L'Homme de l'ombre, 1991*) ou l'excellent documentaire de Cédric Tourbe

(*Foccart, l'homme qui dirigeait l'Afrique, 2010*) ne nous aient déjà révélé.

En revanche, son gros ouvrage constitue une plongée passionnante dans la politique africaine de la France. Divisé en trois parties, il ne consacre guère que la première à l'époque où Foccart exerça à l'Élysée, avec de Gaulle puis Pompidou, les fonctions de « Monsieur Afrique » (1959-1974). Les deux autres traitent de sa succession (1974-1994) et de son héritage (de 1974 à nos jours). Ce plan révèle l'angle d'attaque de l'auteur : ne pas se borner seulement à la description d'un « système Foccart », mais montrer en quoi cette « méthode » a – ou n'a pas – constitué la « matrice » des relations entre la France et ses anciennes colonies africaines depuis plus de cinquante ans.

La partie la plus attendue est bien sûr la description de cette « matrice » : un système construit autour d'un homme secret, ayant tiré de sa formation dans la Résistance une obsession du cloisonnement. Un baron gaulliste qui jouissait de la confiance et de la proximité du chef de l'État qu'il rencontrait chaque soir. Un serviteur de la République qui tirait son influence du cumul de deux fonctions : le ministère de l'Afrique et celui des services de sécurité. Bref, un Talleyrand, doublé d'un Fouché.

Le foccartisme, explique Jean-Pierre Bat, repose sur une conviction simple : les anciennes colonies françaises doivent conserver avec la métropole un lien particulier. Un marché implicite est conclu : la France leur garantit la sécurité. En échange de cette *pax gallica*, les « amis de la France » forment un

23. Gallimard, coll. « Folio Histoire », 2012.

club familial de pays fidèles à leur ancien tuteur. Pour faire tenir ce système, Foccart s'appuie sur une administration puissante : le secrétariat général des Affaires africaines et malgaches, créé avec la Communauté française de 1958, mais qui lui survivra après 1960. Les services de sécurité (secteur N du SDECE, 2^e bureau de l'État-major des armées, service PSA de Elf) sont largement sollicités. Et lorsque la légalité républicaine ne suffit plus, Foccart peut mandater des *missi dominici*, voire recourir à des mercenaires, Bob Denard étant sans doute resté le plus mémorable. Dans les « réseaux Foccart », la continuité humaine entre l'époque des colonies et celle des indépendances frappe. Plusieurs fois, Jean-Pierre Bat cite l'adage bien connu de Lampedusa : « Il faut que tout change pour que tout reste pareil. »

Le système Foccart a très tôt été décrié. Giscard d'abord, Mitterrand ensuite, ont voulu s'en démarquer. Mais ils n'y parviendront pas. Sans doute Foccart est-il personnellement tenu en lisière mais le foccartisme, lui, reste d'actualité. La fameuse cellule africaine de l'Élysée n'est pas dissoute : sous Giscard, c'est René Jurniac, l'ex-bras droit de Foccart qui en a la charge, sous Mitterrand, c'est son propre fils, Jean-Christophe, bien vite surnommé « Papamadit », qui succède à Guy Penne. Et les interventions africaines sont plus décomplexées encore qu'elles ne l'étaient sous Foccart : après les piteuses déconvenues du Katanga ou du Biafra, la France de Giscard et de Mitterrand n'hésite pas à afficher sa force militaire en Centrafrique (Barracuda en 1979) et au Tchad (Épervier en 1986).

Jean-Pierre Bat montre comment la méthode Foccart s'est muée en syndrome Foccart après 1994. Jacques Foccart – qui meurt en 1997 après avoir retrouvé auprès de Jacques Chirac le chemin de l'Élysée – cristallise sur sa personne toutes les critiques de la Françafrique, ce néologisme dont on sait qu'il fut forgé par Houphouët-Boigny pour glorifier la relation franco-africaine avant d'être dévoyé par Verschave pour en stigmatiser les dérives.

Mais ces critiques sont anachroniques. Car le système, souligne pertinemment l'auteur, a évolué. Les méthodes de Foccart ont été dans une large mesure abandonnées. La gestion des affaires africaines s'est normalisée, se débarrassant des barbouzeries dont elles étaient lestées mais perdant aussi la primauté qui leur était reconnue sous de Gaulle. La cellule africaine de l'Élysée a définitivement disparu – l'Afrique étant suivie, comme les autres continents, par les diplomates de la cellule diplomatique. Les relations corruptrices révélées par l'affaire Elf ne résistent plus à l'œil de la justice. La politique de la canonnière – ou du Jaguar – n'est plus de mise : la caution onusienne est un préalable indispensable à toute intervention militaire menée dans un cadre européen en associant autant que faire se peut les forces africaines (Côte d'Ivoire, Mali).

Jean-Pierre Bat a raison d'y insister : l'évolution est avant tout générationnelle. Si les méthodes de Foccart ont été abandonnées, ce n'est pas par l'effet d'une soudaine conversion au bien d'individus aux pratiques peu recommandables. La mort d'Houphouët (1993), de Mitterrand (1996), de Mobutu (1997) avant celles de Senghor (2001), de Eyadema (2005) ou de Bongo (2009), dégage

la place pour une nouvelle génération de dirigeants français et africains, pas meilleurs que les précédents, mais pour lesquels la relation franco-africaine n'a plus rien d'exceptionnel. **Yves Gounin**²⁴

24. Yves Gounin est l'auteur de *La France en Afrique* (De Boeck, 2009).